



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ACTEURS

@DelegPauvrete | #StratégiePauvreté | www.lutte-pauvrete.gouv.fr

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs dans le respect des compétences de chacun et de renforcer la coopération au service des plus pauvres.



Face à la crise sanitaire, l'Etat a renforcé son action en déployant des moyens inédits :

- Le versement des allocations exceptionnelles de solidarité à plus de 450 000 foyers modestes et près de 50 000 jeunes en Hauts-de-France ;
- Un investissement massif au service de l'hébergement d'urgence (plus de 15 000 places mobilisées au plus fort de la crise) et de l'aide alimentaire

Pour inscrire cette action dans la durée, il est plus que jamais **essentiel que l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté** (institutions, associations, entreprises, citoyens) **unissent leurs efforts** au service de démarches conjointes.

Le rôle des maires est essentiel car ils incarnent souvent la première porte d'entrée de la demande sociale de proximité et d'urgence et intègrent, par la diversité de leurs compétences, la prévention et la lutte contre la pauvreté dans l'ensemble de leurs actions au quotidien.

L'État se mobilise aux côtés des Maires pour :



Favoriser l'accès aux droits et lutter contre le non recours en mobilisant les centres communaux d'action sociale, en lien avec les espaces France services et des Points conseil budget.



Aller au-devant des jeunes sans emploi ni formation et leur proposer des solutions, à travers la mobilisation des missions locales en lien avec l'Éducation nationale.



Favoriser le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité en direction des familles les plus pauvres.



Favoriser l'accès au logement des personnes les plus précaires, en cohérence avec la stratégie dite du Logement d'abord.



Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, en mobilisant notamment les mesures liées aux petits déjeuners à l'école et à la cantine à 1 euro.



Accélérer le retour à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés, en développant notamment l'insertion par l'activité économique.

Plus de 60 millions d'euros contractualisés avec les collectivités (dont 25 millions d'euros apportés par l'État) pour lutter contre la pauvreté en Hauts-de-France.

Les conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et à l'accès à l'emploi passées en 2019 entre l'État et les 5 conseils départementaux des Hauts-de-France ont renforcé l'engagement de l'Etat passant de **10 à 20 millions d'euros entre 2019 et 2020 et à 25 millions d'euros en 2021 pour la région Hauts-de-France.**

- Une offre d'insertion renforcée qui a permis **notamment l'accompagnement de 10 000 allocataires du RSA supplémentaires** dans le cadre de la garantie d'activité départementale.
- Une orientation accélérée : la majorité des nouveaux allocataires du RSA sont **orientés en moins d'un mois et disposent d'un contrat d'insertion dans les 2 mois.**
- **Plus de 13 000 allocataires du RSA mobilisés** dans le cadre des opérations « Réussir sans attendre » avec Pôle Emploi dans 4 départements de Hauts-de-France, dont 30 % ont pu accéder à un emploi ou une formation.

En 2020, la contractualisation a pu être étendue à 3 nouvelles collectivités :



Le conseil régional des Hauts-de-France pour apporter une **aide d'urgence aux réseaux associatifs de l'aide alimentaire.**



La métropole européenne de Lille pour **accélérer la stratégie du Logement D'abord et la résorption des bidonvilles.**



La métropole d'Amiens, le conseil départemental de la Somme et la ville d'Amiens **pour renforcer l'inclusion numérique.**

Le service public de l'insertion et de l'emploi

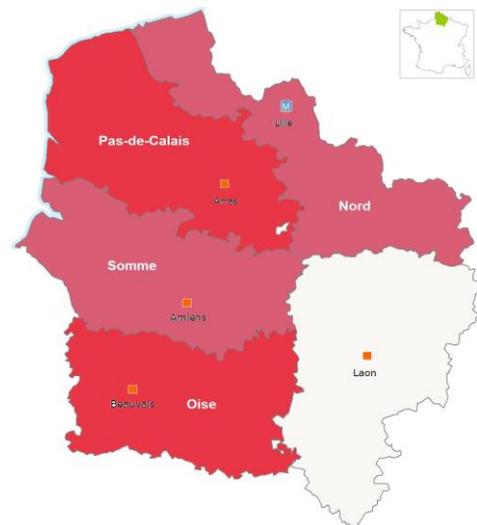
Le SPIE a été lancé dans 2 nouveaux départements : l'Oise et le Pas-de-Calais, soit actuellement 4 avec les départements du Nord et de la Somme, déjà engagés depuis 2018.



Le SPIE a pour ambition de **renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi** des personnes qui rencontrent des difficultés particulières pour s'insérer sur le marché du travail.

4 objectifs principaux :

- ✓ Simplifier les démarches au maximum
- ✓ Mieux coordonner l'ensemble des acteurs
- ✓ Proposer des parcours à visée d'emploi tout en levant les difficultés rencontrées
- ✓ Garantir un parcours suivi et « sans couture »



Pour une relance inclusive

Les associations en Hauts-de-France ont répondu massivement à l'appel à projet du plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté dans le cadre de France Relance.

3 Défis à relever pour le secteur de l'aide alimentaire qui doit **faire face à l'accroissement et à la diversification des publics** :

1- La modernisation : accélérer les investissements pour accroître les volumes et accueillir les publics dans les meilleures conditions possibles

2- « L'aller vers » : aller à la rencontre de ceux qui en ont le plus besoin, en développant par exemple de nouveaux modèles d'épicerie solidaires itinérantes

3- La proximité : favoriser l'accès de tous à une alimentation de proximité, dans l'intérêt des populations les plus modestes comme des producteurs locaux

Au total **54 projets** sont soutenus à hauteur de **6,6 millions d'euros** en Hauts-de-France, dont :



28 projets

La lutte contre la précarité alimentaire et l'accès aux biens essentiels.

15 projets

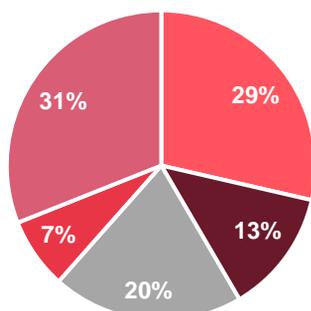
L'accès au droit et à la lutte contre l'isolement.

11 projets

Le renforcement de la prévention et de l'insertion sociale et professionnelle.

Des expérimentations régionales au service de l'innovation sociale

Répartition thématique des montants alloués



- Lutte contre la fracture numérique
- Aide alimentaire
- Lutte contre le décrochage
- Lutte contre l'isolement
- Insertion sociale et professionnelle

Budget total de l'enveloppe régionale :
1 281 000 euros

Le fonds d'expérimentation régional a été mis au service des priorités identifiées à la sortie du premier confinement autour de la **lutte contre la fracture numérique, le décrochage et l'isolement**.

Il a vocation à soutenir **l'émergence d'initiatives innovantes** non couvertes par les financements de droit commun et à en favoriser **l'essaimage régional**.

L'appel à projet 2021 est ouvert jusqu'au 18 juillet 2021 (lien).

Les chiffres clés de la région

Logement



Nombre de nouvelles places en intermédiation locative en 2020 **1 330**



Nombre de sortants d'hébergements ayant eu accès au logement social en 2020 **1 835**

Alimentation



236 050
Nombre de repas servis à 1 euros dans les cantines en 2020



21 299
Nombre d'élèves bénéficiant de petits-déjeuners gratuits à l'école depuis 2020

Santé



Nombre de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire **903 903**
Soit +81 829 bénéficiaires en 2020



Nombre de lits médico-sociaux supplémentaires depuis 2019 **75**

Enfance



Nouvelles places d'accueil du jeune enfant depuis 2020 **877**



Nombre de crèches à vocation d'insertion professionnelle depuis 2020 **26**

Vie sociale

28

Nouveaux centres sociaux ou espaces de vie sociale depuis 2019

Jeunes



Entrées en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie en 2020 **41 067**



Nombre d'entrées en Garantie Jeunes en 2020 **14 504**

Emploi

Nombre de demandeurs d'emploi en cours d'accompagnement global en 2020 **11 978** +15,92%

Nombre de places dans les structures d'insertion par l'activité économique en 2020 **9 034**

Accès aux droits

Nombre de Points Conseil Budget en 2020 **55** +57,14%

Nombre de rendez-vous des droits en 2020 **33 057** +19,02%



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



Préfecture des Hauts-de-France
Préfecture du Nord, 2 rue Jacquemars Gielée, Lille
<https://www.nord.gouv.fr/>